

Proposition de traitement du sujet : Peut-on agir inconsciemment ?

Agir, c'est savoir ce qu'on fait : anticiper, au moyen de la réflexion, viser un but, au moyen d'une intention, se maîtriser, en corrigeant sa propre action. Il semble que la conscience intervienne de façon constante et déterminante au cours de l'action. De la sorte, l'être conscient est censé reconnaître comme siennes ses propres représentations, s'approprier ses propres objectifs, contrôler chacun de ses gestes, de ses agissements. Définissant l'inconscience comme une absence de conscience, on admettra que certains des phénomènes dont nous sommes le siège nous échappent. Autre chose est de reconnaître un processus d'action inconsciente, qui ne pourrait avoir d'autre modèle que celui de l'action consciente. Une volonté réfléchie agirait dès lors en moi, à ma place, peut-être même à mon insu, si je ne suis pas en mesure de reconnaître ses actes. Et comment le pourrais-je, dès lors que ces actes m'apparaissent étrangers, bien qu'ils ne puissent être que les miens ?

On ne saurait agir inconsciemment, sinon par un manque incident de réflexion.

Nos actions sont finalisées : leur objectif est déterminé par notre intention.

Nous gardons le plus souvent le contrôle sur nos activités : nous pouvons les réorienter.

Si bien que notre réflexion définit tous nos actes, sauf ceux qui sont non délibérés : réflexes, automatismes, habitudes.

Il faut pourtant admettre que, dans des actes dont l'intention nous échappe, nous sommes dépossédés de nous-mêmes.

Certains comportements compulsifs sont non seulement irréfléchis, mais encore défient la réflexion.

C'est qu'ils semblent procéder d'une intention autre, qui ne correspond pas à ma volonté, et semble même répondre à une autre volonté.

Ils ne peuvent dès lors être contrôlés, sauf au prix d'un effort du sujet pour « se dédoubler », se prendre pour objet.

Si bien que nous avons pour responsabilité de nous réapproprier les actes qui nous sont apparus procéder inconsciemment.

Faute d'être déshumanisé, je ne puis manquer de réfléchir sur mes actions irréfléchies.

Je dois donc identifier l'intention dont procèdent mes actes, pour la reconnaître, même si c'est indirectement, a posteriori.

De la sorte, même si je ne puis contrôler tous mes actes, je dois les assumer, c'est-à-dire les reconnaître finalement comme miens.

On ne peut donc agir inconsciemment ; si l'inconscient agit sur nous, c'est à notre insu. Cette action ne peut perdurer, sauf à rendre le sujet passif, jouet d'une volonté qu'il ne maîtrise pas. Le sujet a donc pour tâche de reconnaître tous les actes dont il est le siège comme siens.